



Montréal, le 22 novembre 2007

Par messenger

M^c Mathieu Drolet
454, avenue Laurier Est
Montréal (Québec) H2J 1E7

**Objet : Demande du Transporteur afin d'obtenir une autorisation pour
acquérir ou construire des immeubles ou des actifs destinés au
transport d'électricité au cours de l'année 2008
Dossier à la Régie : R-3641-2007**

Cher confrère,

Pour faire suite à votre lettre datée du 19 novembre 2007 informant que le RNCREQ désire retirer sa preuve dans le dossier mentionné en titre et ne pas participer à l'audience, nous vous retournons avec la présente, l'original et la version électronique du mémoire transmis le 15 octobre dernier que vous aviez déposés.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/jm

p.j.

c.c. Participants